



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2840 — Jeudi 3 Mai 2007

— 12^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

COMMUNIQUE AUX OPCVM

Il est porté à la connaissance des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - OPCVM - qu'ils peuvent détenir des actions et parts d'autres OPCVM dans la limite de 5% de leurs actifs nets et ce, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Dans cette proportion, les OPCVM mixtes peuvent détenir des actions et parts d'OPCVM mixtes ou obligataires. Les OPCVM obligataires peuvent détenir des actions et parts d'OPCVM obligataires ainsi que des actions et parts d'OPCVM à capital ou à rendement garantis.

Cette disposition est d'application immédiate.

2007 - AC - 35

AVIS

RESULTAT DE L'ADJUDICATION DES BTA DU 30 AVRIL 2007

Le Trésor annonce que, suite à l'adjudication des Bons du Trésor Assimilables du 30 Avril 2007, un montant de 111,3 MD a été retenu dans les conditions ci-après :

Ligne BTA	Montant en MD	Prix plus haut	Prix limite	Pourcentage du Prix limite	Prix moyen pondéré	Taux moyen pondéré
BTA 6%						
Mars 2012	4,5	98,90%	98,80%	100%	98,839%	6,279%
BTA 6,1%						
Octobre 2013	81,8	97,65%	97,55%	100%	97,594%	6,561%
BTA 6,9%						
Mai 2022	25	99,20%	97,00%	100%	97,451%	7,183%

2007 - AC - 36

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch attribue la note 'BBB- (tun)' à l'emprunt subordonné de Tunisie Leasing.

Fitch Ratings - Tunis - 02 mai 2007 : Fitch Ratings a attribué la note à long terme 'BBB-(tun)' (BBB moins (tun)) sur l'échelle nationale tunisienne à l'emprunt subordonné " Tunisie Leasing Subordonné 2007" de 20 Mio TND à émettre par Tunisie Leasing (TL).

Fitch a confirmé, en date du 15 mars 2007, les notes nationales à long terme 'BBB+(tun)', perspective stable, et à court terme 'F2(tun)' attribuées à TL. La note 'BBB-(tun)' attribuée à l'emprunt subordonné est conforme aux règles de Fitch en matière de notation des instruments de dette subordonnée par rapport à la dette senior. L'emprunt subordonné remboursable se distingue des obligations et dettes de l'émetteur par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. En cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement des titres de l'émission de l'emprunt subordonné n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à l'émetteur et des titres participatifs émis par lui.

Le rapport de notation de TL est librement disponible sur le site web de l'agence www.fitchratings.com.tn

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section " Code de Conduite " de ce site.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2007 - AS - 328

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL -

Siège social : Boulevard de la Terre, Centre Urbain -1003 TUNIS El khadhra -

Le Conseil d'administration de la SOTRAPIL s'est réuni le 19 avril 2007 au siège social de la société. Treize (13) points étaient inscrit à l'ordre du jour.

Le conseil a approuvé le rapport d'activité et les états financiers au 31 décembre 2006 tels qu'ils seront présentés à l'AGO.

Le conseil n'a pas manqué, lors de son analyse des comptes (Total produits d'exploitation : 11.106.777DT. Résultat net après impôt : 2.676.633 DT), de relever que le taux d'imposition en 2006 était passé à 35% au lieu de 20%, les cinq premières années en bourse s'étant achevées avec l'exercice 2005.

Le conseil d'administration a relevé en outre que l'impact du financement du projet " Jet ", désormais entré en phase d'exploitation commerciale, sur fonds propres, a été ressenti au niveau des produits des placements.

La baisse des quantités de pétrole lampant transporté a eu pour effet de contribuer à une augmentation des charges au niveau de la position litrage.

Après délibération, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'AGO convoquée pour le 15 juin 2007 de distribuer un dividende de 600 millimes par action.

Par ailleurs et en vertu de l'article 7 du code d'incitation aux investissements, la SOTRAPIL bénéficie de la déduction de l'assiette imposable du montant réinvesti dans la réalisation du projet " Jet ". A cet effet le conseil d'administration a décidé de proposer l'affectation du résultat réinvesti en réserve spéciale de réinvestissement (1.200.899 Dinars). Pour assurer une parité d'attribution d'une action gratuite pour dix (10) actions anciennes, il sera prélevé un reliquat de 229.101 Dinars sur le poste " réserves ". Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1er janvier 2007. c'est ce qui sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le même jour à la suite de la tenue de l'AGO.

Concernant le projet " Skhira-Le Sahel ", le conseil d'administration procédera à l'annonce dès que lui parviendra le support procédural de la décision officielle, seule à même de pouvoir engager les actionnaires publics détenant jusqu'à ce jour 53,58% du capital social.

La SOTRAPIL, profite de l'occasion pour, en réponse aux interrogations pressantes des actionnaires, souligner que les données précédemment communiquées et se rapportant au mode de financement du projet, notamment la partie par augmentation de capital, sont maintenues.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2007 - AS - 329

AVIS DES SOCIETES (Suite)

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège Social : 24, avenue de France - 1000 Tunis -

La Société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 6 juin 2007 à 10H**, à l'hôtel Abou Nawas (place des droits de l'homme), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1-Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'année 2006 ;
- 2-Lecture des rapports du commissaire aux compte relatifs à l'exercice 2006 ;
- 3-Approbation des dits rapports et des états financiers arrêté au 31/12/2006 ;
- 4-Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'année 2006 ;
- 5-Lecture du rapport du commissaire aux comptes du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2006.
- 6-Approbation des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2006 ;
- 7-Quitus aux Administrateurs pour leur gestion 2006 ;
- 8-Affectation des résultats de la Société Magasin Général relatifs à l'exercice 2006 et distribution des dividendes ;
- 9- Ratification des opérations effectuées en 2006 entre la société mère "Société Magasin Général" et les Sociétés Filiales "Société Centrale Magasin Général" et " Société Immobilière Magasin Général" ;
- 10- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2006 ;
- 11- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes et désignation d'un co-commissaire aux comptes pour la société Magasin général et les états financiers consolidés du Groupe Magasin Général pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- 12- Renouvellement du mandat des Administrateurs pour les exercice 2007, 2008 et 2009.

2007 - AS - 330

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège social : 24, avenue de France - Tunis -

La Société Magasin Général -SMG- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2007.

En millier de dinars

ORDRE	RUBRIQUES	1er trimestre 2007 *	1er trimestre 2006 *	au 31/12/2006***
1° /	Chiffre d'affaires H.T	****36.48	****37.133	171,057
2°/	Coût d'achat des marchandises vendues	31,017	31,006	145,222
3°/	Charges financières	11	13	44
4°/	Produits financiers	500	413	2305
5°/	Surface totale des points de vente en m2	**46 175	37 643	37 643
6°/	Délai moyen de règlement fournisseurs	106j	108j	106j
7°/	Charges de personnel	*****3.713	3,302	17,309
8°/	Effectif	2028	1990	2023
9°/	Trésorerie nette	*****7.3	10,968	12,472
10°/	Nombre de points de vente	44	44	44

Remarques :

* Selon les données comptables disponibles.

** Selon la dernière expertise.

*** Selon les états financiers audités.

**** La baisse de 1.76% du chiffre d'affaires est due à la baisse du chiffre d'affaires du rayon-électro ménagers.

***** L'augmentation des charges de personnel est due à la révision des situations administratives de certains agents et l'augmentation légale des salaires.

*****La baisse de la trésorerie nette est consécutive à la baisse du chiffre d'affaires et l'augmentation de certaines charges.

2007 - AS - 331

INDICATEURS D'ACTIVITETRIMESTRIELS**AVIS DES SOCIETES (Suite)****SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SÉOUDIENNE****- SITS -**

Siège social : Centre Urbain Nord-Avenue du 7 novembre -International City Center (Tour des bureaux) -1082 Tunis

La Société Immobilière Tuniso-Séoudienne publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2007.

unite: en dinar tunisien

LIBELLES	CUMUL AU 31/12/2006 PROVISOIRE	CUMUL AU 31/12/2005	1 er TRIMESTRE 2007 PROVISOIRE	1 er TRIMESTRE 2006
Capital social	9 000 000,000	7 500 000,000	13 000 000,000	9 000 000,000
Prime D'emission	1 800 000,000	0,000	3 500 000,000	1 800 000,000
CHIFFRES D'AFFAIRES	4 961 000	3 395 984	932 347	251 610,170
Habitation	3 618 000	1 708 997	877 000	
Commercial	1 343 000	1 686 987	55 347	
AUTRES	618 000	249 015	14 970	
REVENUS	5 579 000	3 644 999	947 317	251 610
LA VALEUR AJOUTEE BRUTE		676 822		164 944
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		470 465		93 968
STOCKS EN COURS	2 555 668	1 482 012	1 410 021	
STOCKS DE PRODUITS FINIS	3 528 768	4 294 114	3 861 526	
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	5 368 817	2 137 188	5 584 291	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 246 131	8 246 131	8 246 131	
CREANCES	413 863	1 322 147	3 410 797	984 533
AVANCES CLIENTS	1 651 000	682 803	646 903	689 303
DIVIDENDES RECUS	455 000	0	0	0
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	351 000	178 907		
TOTAL ACTIFS		19 390 147		

les faits saillants ayant marqué l'activité au cours de la quatrième trimestre se résument comme suit :

- 1- augmentation du capital, 3000000 dinars en numéraires et 1000000 dinars par incorporation des réserves
- 2- avancement des travaux du projet " errihab 3 "
- 3-suivi de la commercialisation des appartements du projet " errihab 3 "

2007 - AS - 332

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES****UIB**

Siège social :65, Avenue Habib Bourguiba - 1082 Tunis -

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité trimestriels pour le 1er trimestre 2007.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(en milliers de dinars)

	du 01/01/2007 au 31/03/2007	du 01/01/2006 au 31/03/2006	au 31/12/2006
	(cumul)	(cumul)	(*)
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	31 190	30 618	128 239
- Intérêts	22 079	22 129	91 852
- Commissions en produits	6 258	6 307	26 331
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 853	2 182	10 056
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	12 048	11 843	48 726
- Intérêts encourus	11 830	11 296	47 225
- Commissions encourues	171	516	1 352
- Autres charges	47	31	149
3 Produit net bancaire	19 142	18 775	79 513
4 Autres produits d'exploitation	8	14	178
5 Charges opératoires dont :	12 663	11 655	49 706
- Frais de personnel	9 472	8 610	37 339
- Charges générales d'exploitation	3 191	3 045	12 367
6 Structure du portefeuille :	136 752	135 135	134 347
- Portefeuille titres d'investissement	136 752	135 135	134 347
7 Encours des crédits	1 387 599	1 424 436	1 421 328
8 Encours des dépôts dont :	1 532 684	1 428 184	1 479 675
- Dépôts à vue	543 995	454 489	496 665
- Dépôts d'épargne	546 821	518 125	540 539
9 Emprunts et ressources spéciales	33 147	36 654	34 062
10 Capitaux propres	165 800	165 617	165 756

* Chiffres provisoires

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS UIB - (Suite)COMMENTAIRES / INDICATEURS 2007 T1**1- BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION**

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 mars 2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 décembre 2006 .

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2), les "actifs préoccupants" (classe B3) ou encore les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2007, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 décembre 2006 actualisée.

1.2- Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

1.3- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES POUR LA DETERMINATION DE CERTAINS INDICATEURS

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

Avec l'ouverture de quatre nouvelles agences au cours des derniers mois, l'UIB poursuit son programme d'ouverture d'une vingtaine d'agences sur trente mois.

2007 - AS - 333

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2007.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

1er trimestre 2007

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	au 31/03/2007	au 31/03/2006	au 31/12/2006 (*)
1 - Produits d'exploitation bancaire	40 362	34 834	158 894
Intérêts	31 582	27 679	118 313
Commissions en produits	5 389	4 063	20 758
Revenu du portefeuille commercial et d'investissement	3 391	3 092	19 823
2 - Charges d'exploitation bancaires	12 934	11 704	48 568
Intérêts encourus	12 839	11 570	48 034
Commissions encourues	95	134	534
Autres charges			
3 - Produit Net Bancaire	27 428	23 130	110 326
4 - Autres produits d'exploitation	57	85	494
5 - Charges opératoires, dont :	8 180	7 690	28 920
Frais de personnel	6 040	5 703	20 508
Charges générales d'exploitation	2 140	1 987	8 412
6 - Structure du portefeuille au bilan	175 576	192 462	166 447
Portefeuille titres commercial	38 576	38 572	38 063
Portefeuille titres d'investissement	137 001	153 890	128 385
7 - Encours net des crédits	1 528 387	1 343 352	1 480 715
(hors dotation aux provisions de la période)			
8 - Encours des dépôts, dont :	1 268 604	1 172 265	1 217 291
Dépôts à vue	394 722	395 326	397 322
Dépôts d'épargne	372 284	346 199	364 344
9 - Emprunt et ressources spéciales au bilan	194 263	217 508	200 833
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan	316 400	289 016	316 400
(hors résultat net de la période)			

(*) les chiffres du 31/12/2006 ont été actualisés par rapport à ceux publiés en janvier 2007 crédits et titres pour tenir compte des provisions constituées sur crédits et titres

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS BT - (Suite)

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 75.000.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de mars 2007. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2007.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

2.7 Capitaux propres

Les capitaux propres présentés dans ces indicateurs tiennent compte du résultat net annuel et de la répartition de ce résultat effectuée courant la période.

3 - Faits marquants du 1er trimestre 2007

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée courant le 1er trimestre 2007 par les faits suivants :

- une augmentation des crédits à la clientèle net des provisions constituées au taux de 13,8% par rapport à la même période 2006. Du 01/01/2007 au 31/03/2007 la variation des crédits est de + 47.672 mille dinars.
- les dépôts de la clientèle ont continué à augmenter pour atteindre 1.269 millions de dinars au 31/03/2007, soit une progression de 8,2% par rapport au 31/03/2006. Du 01/01/2007 au 31/03/2007 la variation des dépôts est de + 51.312 mille dinars.
- le portefeuille titres d'investissement est en augmentation de 9 millions de dinars par rapport à 2006 suite à l'acquisition de nouvelles participations
- les produits d'exploitation bancaire sont en progression de 15,9% entre 2006 et 2007 grâce notamment aux produits des services qui ont augmenté de 32,6% par rapport à la même période de 2006.
- une évolution de produit net bancaire plus importante que l'augmentation du chiffre d'affaires grâce à la maîtrise des charges d'exploitation qui ont augmenté de 10,5% par rapport au premier trimestre 2006.
- Les frais généraux continuent à être bien maîtrisés et ont évolué de 6,4% entre mars 2006 et mars 2007.
- Les indicateurs arrêtés au 31/12/2006 et publiés en janvier 2007 ont été actualisés pour tenir compte notamment des provisions constituées. Les chiffres de 2006 sont certifiés par les commissaires aux comptes.

AVIS DES SOCIETES (Suite)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

- CIL -

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 TUNIS -

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 avril 2007, a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2006, à partir du **mardi 8 mai 2007**, à raison de **D. 1,500** par action.

2007 - AS - 335

— *** —

SOCIÉTÉ EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - MÉDENINE 4100 -

La Société EL WIFACK LEASING porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale ordinaire réunie le 26 avril 2007, a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2006, à partir du **21 mai 2007**, à raison de **D. 0,300** par action.

2007 - AS - 336

AVIS

COURBE DES TAUX DU 3 MAI 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	5,434%		
TN0008002123	BTCT 52 semaines 09/05/2007		5,436%	
TN0008002131	BTCT 52 semaines 12/06/2007		5,446%	
TN0008000150	BTA 3 ANS " 5,625 % 14 juillet 2007 "		5,455%	1 000,086
TN0008002149	BTCT 52 semaines 31/07/2007		5,460%	
TN0008002156	BTCT 52 semaines 11/09/2007		5,472%	
TN0008002164	BTCT 52 semaines 09/10/2007		5,480%	
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,491%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,499%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,507%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008		5,521%	
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008	5,533%		
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,566%	1 012,057
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,704%	1 013,240
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,907%	1 021,911
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"	6,265%		988,670
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,618%		972,751
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,662%	1 044,974
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,683%	1 086,431
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,734%	1 014,986
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,880%		
	BTA 22 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,183%		

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,

Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE		
			LIQUIDATIVE du 02/05/2007	LIQUIDATIVE du 03/05/2007	EN DINARS	EN %	
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	118,177	118,189	1,493	1,28%	
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	101,064	101,075	*** 1,319	1,27%	
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	100,094	100,104	*** 1,223	1,19%	
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	102,143	102,155	*** 1,415	1,35%	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	16/04/2007	101,542	101,555	*** 1,585	1,51%	
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	18/04/2007	101,714	101,740	*** 1,644	1,57%	
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	22/05/2006	104,574	104,587	1,467	1,42%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	15/05/2006	104,756	104,768	1,432	1,39%	
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	12/04/2007	103,251	103,263	*** 1,386	1,31%	
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2006	106,431	106,444	1,532	1,46%	
SANADETT SICAV	AFC	08/05/2006	109,604	109,617	1,539	1,42%	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	04/05/2006	106,107	106,132	1,488	1,42%	
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	100,958	100,969	*** 1,488	1,43%	
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2006	107,866	107,879	1,963	1,85%	
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	101,647	101,659	*** 1,534	1,47%	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	18/04/2007	103,036	103,047	*** 1,489	1,41%	
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	08/05/2006	107,813	107,826	1,531	1,44%	
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	26/05/2006	105,639	105,650	1,462	1,40%	
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	102,373	102,385	*** 1,469	1,41%	
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	-	104,591	104,617	0,229	0,22%	
FCP OBLIGATAIRES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,074	1,074	0,015	1,42%	
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,097	10,098	0,098	0,98%	
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,115	10,116	0,116	1,16%	
SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	38,910	38,914	0,525	1,37%	
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	28,099	28,103	0,421	1,52%	
SICAV BNA	BNA Capitaux	16/04/2007	76,420	76,432	*** 3,008	4,03%	
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2006	87,707	87,708	8,279	10,42%	
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2006	900,689	901,224	81,394	9,93%	
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	19/05/2006	69,273	69,211	3,343	5,08%	
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	99,363	99,382	*** 1,292	1,26%	
ARABIA SICAV	AFC	15/05/2006	59,286	59,189	2,213	3,88%	
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	15/05/2006	49,113	49,000	3,139	6,84%	
SICAV AVENIR	STB Manager	15/05/2006	50,755	50,703	1,709	3,49%	
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	90,706	90,809	*** 0,797	0,86%	
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	86,386	86,652	*** 5,612	6,76%	
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	12,331	12,345	*** 0,566	4,64%	
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	66,260	66,443	*** 5,190	8,32%	
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	164,245	165,174	*** 18,401	12,28%	
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	110,290	110,295	*** 1,669	1,48%	
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	-	1 238,284	1 235,756	99,955	8,80%	
FCP MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 406,959	1 412,944	111,571	8,57%	
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	-	** 135,187	134,764	4,053	3,10%	
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	-	** 121,505	121,676	2,722	2,29%	
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	-	** 116,428	116,613	2,803	2,46%	
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,409	1,411	0,156	12,43%	
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,283	1,284	0,098	8,26%	
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	-	** 9 743,021	9 657,451	-520,438	-5,11%	
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,136	10,137	0,137	1,37%	
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,095	10,096	0,096	0,96%	
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,252	10,251	0,251	2,51%	
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,128	10,129	0,129	1,29%	
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 102,320	101,433	1,433	1,43%	
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 100,064	100,387	0,387	0,39%	
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 99,895	100,004	0,004	0,00%	

* S.C. : SICAV de type Capitalisation des dividendes distribués

** V.L. Calculée hebdomadairement

*** Plus ou moins value ajustée en fonction

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus
Tirage : 550 exemplaires
La Présidente du CMF :
Mme Zeineb Guellouz

IMPRIMERIE
du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS